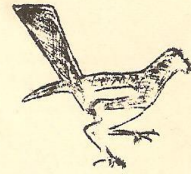
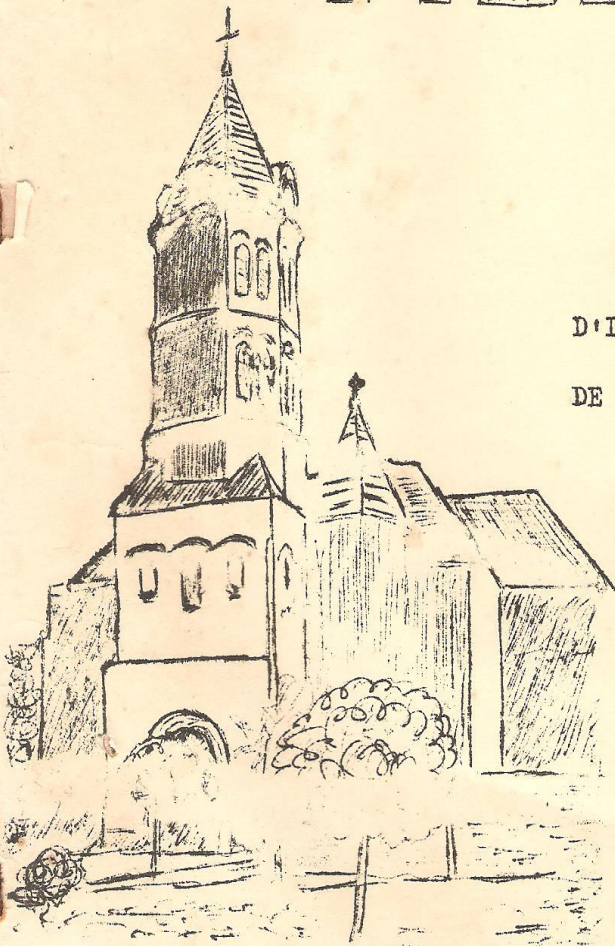


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE.

N° I

DECEMBRE 1966

Pourquoi ce bulletin municipal???

D'abord un souci de contact entre la Municipalité et tous les administrés sans exception.

un souci d'information sur certaines décisions prises ou envisagées.

un souci de susciter des réactions et des dialogues sur les problèmes qui nous préoccupent.

un souci enfin de maintenir dans notre village un "esprit de clocher" bien compris, c'est à dire ouvert aux autres.

Nos villages ont des problèmes dont nous sommes tous un peu solidaires.

Comment une Municipalité rurale qui "y croit encore malgré tout", peut agir sur ces préoccupations:

Problèmes de la jeunesse

Problème des transports

Problème de l'emploi

Problème du logement

Et... tous les problèmes de la vie du village: Sociétés, Aide Sociale-Vieux-et enfin problème de l'aménagement du village pour lui donner un aspect moderne et accueillant.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Connaissez-vous bien votre village??.

Savez-vous que Monchy-Lagache a une superficie de 1544 hectares?.

qu'il y a à Monchy-Lagache 164 enfants de moins de 14 ans?

que la population a évolué comme suit depuis 100 ans:

En 1861: 1040 habitants	En 1921: 628 habitants
1866: 1034	1926: 787
1872: 1038	1931: 726
1876: 1028	1936: 711
1881: 1029	1946: 649
1886: 1011	1954: 693
1911: 1000	1962: 667

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Et voici quelques renseignements divers:

Calendrier des fêtes en 1967:

22 janvier: Repas des Vieux

-5.FEV.1967 : Banquet de la Sainte-Cécile

11 mars : Bal de la Clique des Sapeurs-Pompier

26 mars: Bal de la Fanfare Sainte Cécile

25-26-27 juin: Fête de Monchy-Lagache.

9-10-16 septembre: Fête de Tertry.

=====

Ramassage des ordures ménagères:

Le service sera organisé à partir de janvier 1967. Il aura lieu le premier samedi de chaque mois.

La tournée commencera par Montécourt, Méreaucourt, puis Monchy et se poursuivra l'après midi par Flez et Douvieux.

Les récipients tenant lieu de poubelles devront être faciles à manier et ne devront contenir que des matières non périssables: boîtes de conserves: verres cassés, objets à jeter. Les épluchures et autres détritiques du même genre, ainsi que le fumier de lapins ne seront pas admis.

=====

Service de car pour les élèves fréquentant les établissements de Saint-Quentin:

Horaires. Le lundi, le car partant de Ham vers 7 heures doit passer à Monchy-Lagache entre 7h.15 et 7h.30

Le samedi, le car partant de St. Quentin vers 18 h. doit passer à Monchy-Lagache vers 18h.30

L'arrêt est prévu à l'abri face à la place.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Service de cars pour les enfants et les particuliers.

La Municipalité a décidé de construire à Méreaucourt un abri pour les voyageurs, semblable à celui édifié en face de la place.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Et les impôts que vous payez?????

Qu'avez-vous pensé en recevant votre feuille en 1966??

Que penserez-vous en recevant celle de 1967???

Nous avons quelques précisions à vous donner à ce sujet.

Vous avez constaté une nette augmentation de vos impôts communaux. Mais savez-vous que la Municipalité n'y est pour rien responsable? En effet, le Conseil Municipal avait voté au budget de 1966 la même somme d'impôts (qu'on appelle "centimes additionnels") qu'en 1965. Pourquoi alors cette augmentation? Le départ de quelques contribuables, le dégrèvement consenti à quelques personnes âgées, l'augmentation de la valeur du centime additionnel par les Contributions directes ont fait augmenter la part des impôts perçus par la commune de 2,7%, ce qui est très minime. Mais la part des impôts perçus par le département a été en augmentation de 24,9%. Cela explique la majoration de vos impôts de 1966.

Pour 1967, le Conseil Municipal a encore voté la même somme à percevoir en impôts. Donc les impôts de la commune seront les mêmes en 1967 qu'en 1966. Cependant, vous avez dû lire dans la presse que le Conseil Général a augmenté les impôts du département de 23% environ. Cela entraînera encore une majoration sur votre feuille d'impôts de 1967 au regret de la Municipalité et sans bénéfice pour la commune.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Comment avons-nous préparé ce bulletin???

Ce bulletin a été imprimé à peu de frais (uniquement le prix du papier) par l'utilisation d'un duplicateur Gestetner appartenant par parts égales à la mairie et aux écoles, et grâce à notre dévoué secrétaire de mairie qui a sacrifié pour cela une partie de ses vacances de Noël.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Quel avenir devons-nous réserver à ce bulletin?

Nous accueillerons vos suggestions et vos critiques constructives avec intérêt, afin de juger si nous devons renouveler cette expérience de bulletin municipal et avec quelle périodicité.

Eventuellement, nous envisageons de réserver à ceux qui ont une charge ou une responsabilité dans la commune (sociétés locales etc..) une rubrique dans les prochains bulletins.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Et si vous le voulez bien évoquons maintenant les problèmes cités en tête de notre bulletin.

Le problème des Jeunes: C'est d'abord une question scolaire et d'orientation.

Nous sommes favorisés à Monchy pour les plus jeunes avec quatre classes et d'excellents maîtres. Nous ne saurions trop vous conseiller de les rencontrer pour étudier avec vous l'orientation à donner à vos enfants suivant leurs aptitudes, et établir éventuellement les dossiers de bourses.

Mais le problème commence après..... Si pour le C.E.G. de Ham et le Lycée de Péronne, les transports donnent satisfaction, ce n'est que par une initiative privée de quelques municipalités qu'un transport s'organise enfin pour les Lycées de Saint-Quentin, aller-retour, lundi et samedi sans subventions ni aides officielles (Organisation détaillée page 2)

Et puis, il y a les loisirs des Jeunes. C'est aussi un souci de la Municipalité. Une solution provisoire pour un foyer des Jeunes est essayée. Nous espérons avec le concours de tous ceux qui souhaitent s'occuper des jeunes garder un centre attractif au village et organiser des distractions sportives ou autres.

Au problème des jeunes est étroitement lié le problème des transports Monchy, à 15 km de toute ville est à l'écart des routes nationales et des circuits de transports réguliers. Ceux qui l'ont connu et plaisanté à l'époque, regrettent maintenant ce bon vieux "Tortillard"... fumant et peinant, mais ayant l'avantage d'assurer deux liaisons quotidiennes avec Ham et Péronne.

Avec vigueur, nous continuerons à ce sujet les revendications des Municipalités rurales qui depuis longtemps se heurtent à l'incompréhension officielle prétextée par la rentabilité et la centralisation.....

Au problème des transports et de la distance des villes est aussi lié le problème de l'emploi.

La fermeture récente de la râperie nous a bien démontré le sens de l'évolution vers la centralisation.

Et si nous avons le ~~désir~~ de ne rien négliger pour trouver éventuellement des solutions de remplacement, il faut reconnaître avec réalisme que c'est bien difficile.

Le problème du logement:

Malgré des difficultés d'emploi, bien des jeunes travaillant sur place ou allant travailler en ville par leurs propres moyens ont bien des difficultés à trouver un logement ou ne peuvent en acheter un, vu le prix que ceux-ci ont atteint même à Monchy.

C'est pourquoi, pour répondre à plusieurs demandes (et c'est d'ailleurs un peu une des raisons de ce bulletin) la Municipalité voudrait servir d'intermédiaire entre acheteurs et vendeurs éventuels de terrains à bâtir et même envisager l'implantation d'un lotissement en accession à la propriété (avec le concours d'une société d'H.L.M.) à des conditions particulièrement intéressantes pour les jeunes ménages et les familles nombreuses.

Tous renseignements seront donnés à ce sujet en mairie et une réunion y sera éventuellement organisée.

Les habitants de Monchy auront évidemment la priorité, mais suivant les possibilités, tous les autres candidats seraient les bienvenus (Nous pensons en particulier au personnel de la Conserverie d'Estrées qui procure déjà un certain nombre d'emplois à Monchy, et même peut-être ultérieurement à l'I.N.R.A. qui va implanter prochainement-également à Estrées-une station de recherches agronomiques).

Cet effort peut paraître ambitieux et présenter certains risques..... mais l'avantage des quelques ressources de notre petit bourg, de l'agrément de notre vallée, ont déjà laissé entrevoir quelques espoirs et puis... même les difficultés n'excuseraient pas l'immobilisme en la matière.

Les problèmes de la vie et de l'aménagement du village: Ils sont classiques et la voie a déjà été tracée par les Municipalités précédentes dont nous avons conscience d'être l'émanation et le prolongement.

Elles ont relevé le village de ses ruines après 1918, l'ont équipé et gardé bien vivant.

Il reste beaucoup à faire, mais suivant les crédits.... bien des problèmes ont été résolus:

Goudronnage de toutes les rues du village--service d'eau dans tous les foyers--bâtiments communaux et écoles en bon état d'entretien, avec chauffage au fuel-oil partout--plantation de peupliers, onéreuses pour le présent, mais rentables pour l'avenir.

Certains problèmes sont en cours de solution: aménagement de l'éclairage public.--Certains sont encore bien épineux: chemins ruraux entre autres (le remembrement doit permettre d'améliorer ce problème)

L'aide sociale aux personnes âgées est certainement insuffisante--mais il est bon de rappeler que contrairement à de nombreuses communes, le Bureau d'Aide Sociale de la commune n'a aucune ressource propre (aucune location de terrains en propriété) et que c'est le budget communal (c'est à dire les impôts) qui supporte intégralement l'aide sociale et les subventions très importantes versées au département pour l'aide médicale gratuite.

La Municipalité a des projets pour d'autres problèmes:

Ramassage des ordures ménagères à partir de janvier 1967 (modalités à la page I)

Au programme 1967: remise en peinture des extérieurs des bâtiments communaux dans le courant de l'année.

Pour l'avenir: Bordures de trottoirs et trottoirs aménagés--avec priorité au centre du village, dans les années prochaines selon disponibilités financières et programme des Ponts et Chaussées.

Certains particuliers qui ont l'amour des fleurs et de la verdure ont déjà réalisé dans Monchy des jardins et des bordures qui agrémentent agréablement le village. Encore quelques efforts à faire tant au point de vue communal que privé pour améliorer bâtiments et bordures et nous pourrions penser comme certains nous l'ont suggéré à faire participer Monchy au concours départemental des villages fleuris. Ce sera peut-être une occasion d'émulation très favorable car l'aspect avenant d'un village n'est pas son moindre atout.

Parmi les nombreux nouveaux venus à Monchy--nordistes, parisiens ou autres, certains nous ont déjà dit combien ils appréciaient leur village d'écueillet qu'ils s'étaient sentis adoptés par le village et réciproquement.

Savez-vous qu'il y a à Monchy 35 originaires de la région du Nord parmi lesquels de sympathiques et appréciées personnalités comme notre Curé et notre Receveur des Postes.

Toutes ces considérations vous auront, nous l'espérons, donné davantage conscience de l'intérêt de notre petit village, de sa vitalité (maintenue en particulier par des personnes et des sociétés locales dévouées telle la Fanfare Ste Cécile--(81 ans d'âge)--, les Sapeurs-pompiers, et leur Clique l'Association des Aides familiales rurales, la Roche Enfantine, etc...

=====
Au début de 1967, en conclusion de ce bulletin, votre Municipalité et le secrétaire de mairie souhaitent que l'année nouvelle vous apporte le bonheur, la santé et la satisfaction de vivre dans un village uni et accueillant---- et à notre village: vitalité, prospérité et expansion.